



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service du cabinet
Bureau de la communication interministérielle**

Versailles, le 1^{er} septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Captation d'images au moyen d'aéronefs les vendredi 1^{er} et samedi 2 septembre à Chatou Festival électronique Elektric Park

L'arrêté préfectoral n°2023-00007 du 29 août 2023 autorise la captation, l'enregistrement et la transmission d'images au moyen de caméras installées sur des aéronefs, dans la cadre de la 13^{ème} édition du festival Elektric Park, ces vendredi 1^{er} et samedi 2 septembre sur l'Île des Impressionnistes à Chatou.

L'utilisation des aéronefs est autorisée afin d'assurer la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens entre 10h00 et 21h00.

L'arrêté préfectoral est consultable sur le site Internet de la préfecture des Yvelines.